

ÉQUIPE ANJOU
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2013

ÉQUIPE ANJOU
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2013

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
RÉSULTATS	3
BILAN	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7 - 9
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Liste des électeurs dont le total des contributions dépasse 100 \$	10
Annexe B - Emprunts et cautionnements	11
Annexe C - Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou manifestations à caractère politique	11
Annexe D - Établissement financier où sont déposées les sommes recueillies	12
Annexe E - Conciliation des reçus officiels	12



Comptable professionnel agréé
Chartered professional accountant

8465, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec, H1L 1B3

Téléphone: (514) 351-8111
Télécopieur: (514) 351-8116

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction de
ÉQUIPE ANJOU

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ÉQUIPE ANJOU**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2013** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net non affecté et des flux de trésorerie de l'exercice initial de quatre mois terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

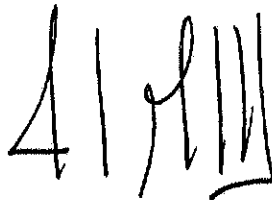
J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ÉQUIPE ANJOU** au **31 décembre 2013** ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice initial de quatre mois terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Par : Jacques B. Geoffroy, CPA auditeur, CA

Montréal, le 19 mars 2014

ÉQUIPE ANJOU

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE INITIAL DE QUATRE MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

REVENUS

Contributions de plus de 100 \$ (Section 1)	5 300 \$
Contributions de moins de 100 \$ (un donateur)	50
Remboursement, par la municipalité, des frais d'audit	-
Remboursement, par la municipalité, des dépenses électorales	26 894
Autres	483
Transfert reçu de l'agent officiel	80
	<u>35 807</u>

FRAIS D'EXPLOITATION

Frais d'audit	3 000
Intérêts et frais bancaires	526
Fournitures de bureau	60
Transferts faits à l'agent officiel	38 500
	<u>42 086</u>

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(6 279) \$

ÉQUIPE ANJOU

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2013

ACTIF

À COURT TERME

Encaisse		346 \$
Débiteurs	(note 3)	<u>30 377</u>
		<u>30 723 \$</u>

PASSIF

À COURT TERME

Emprunt bancaire	(note 4)	34 001 \$
Fournisseurs et frais courus		<u>3 001</u>
		37 002

ACTIF NET NÉGATIF

NON AFFECTÉ		<u>(6 279)</u>
		<u>30 723 \$</u>

REPRÉSENTANT OFFICIEL :



(Signé :) Michel Foisy

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ

DE L'EXERCICE INITIAL DE QUATRE MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

SOLDE AU DÉBUT	- \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(6 279)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>(6 279) \$</u>

ÉQUIPE ANJOU

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE INITIAL DE QUATRE MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges (6 279) \$

Variation nette des éléments hors caisse du
fonds de roulement (note 5) (27 376)
(33 655)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire 34 001

**AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE
TRÉSORERIE** 346

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT -

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN 346 \$

ÉQUIPE ANJOU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2013

Note 1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 14 août 2013.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

CONSTATATION DES PRODUITS

Le parti utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions sont comptabilisées à titre de produits au moment de leur encaissement.

Les remboursements par la municipalité sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la Loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2013

Note 3 DÉBITEURS

Remboursement des dépenses électorales	26 894 \$
Remboursement des frais d'audit	3 000
Autres	<u>483</u>
	<u>30 377 \$</u>

Le remboursement des dépenses électorales est sujet à changement suite à l'approbation du trésorier de la municipalité.

Note 4 EMPRUNT ET DÉCOUVERT BANCAIRES

La marge rotative de crédit mise à la disposition du parti comporte les éléments suivants :

Montant autorisé	50 000 \$
Taux d'intérêt	Taux de base + 1,75 %
Date de renouvellement	Annuelle

L'emprunt bancaire est garanti par l'endossement de cinq membres du parti pour un montant de 10 000 \$ chacun.

Note 5 VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

Débiteurs	(30 377) \$
Fournisseurs et frais courus	<u>3 001</u>
	<u>(27 376) \$</u>

Note 6 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le parti est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque du parti au 31 décembre 2013.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le parti sont liés au remboursement des dépenses électorales qui est sujet à changement suite à l'approbation du trésorier de la municipalité.

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2013

Note 6 **INSTRUMENTS FINANCIERS** (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le parti est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne son emprunt bancaire. Les emprunts à taux variable assujettissent le parti à un risque de flux de trésorerie.

ÉQUIPE ANJOU

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE INITIAL DE QUATRE MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

ANNEXE B

SECTION 2

EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS

EMPRUNTS

Exercice initial de quatre mois terminé le 31 décembre 2013

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début		Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
BANQUE LAURENTIENNE	2013-09-27	TB +1,75 %			34 001.00		34 001.00	494.00
							0.00	
							0.00	
							34 001.00	494.00

CAUTIONNEMENT

Exercice initial de quatre mois terminé le 31 décembre 2013

Nom et prénom de l'électeur	Adresse de l'électeur (No, rue, app., ville et code postal)	Montant cautionné
MIRANDA LUIS	MONTRÉAL, QC, H1K 3K5	10 000.00
HENAULT ANDRÉE	MONTRÉAL, QC, H1K 3T2	10 000.00
BEAUDRY GILLES	MONTRÉAL, QC, H1J 1J4	10 000.00
DI GENOVA MICHELLE	ST-LÉONARD, QC, H1S 1P3	10 000.00
PERRON PAUL-YVON	MONTRÉAL, QC H1K 2X4	10 000.00

ANNEXE C

SECTION 3

**SOMMES RECUEILLIES À L'OCCASION D'ACTIVITÉS
OU MANIFESTATIONS À CARACTÈRE POLITIQUE**

Exercice initial de quatre mois terminé le 31 décembre 2013

DATE	LIEU ET NATURE	PRIX D'ENTRÉE	SOMMES RECUEILLIES		REVENUS ACCESSOIRES
			avec reçus de contribution	sans reçus de contribution	
TOTAL					

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE INITIAL DE QUATRE MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

ANNEXE D

SECTION 4

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS OÙ SONT
DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES

Exercice initial de quatre mois terminé le 31 décembre 2013

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	NO DU COMPTE
Banque Laurentienne	6593, RUE BEAUBIEN EST , MONTRÉAL, QC H1M 1B1	49924-2 01

ANNEXE E

SECTION 5

CONCILIATION DES REÇUS OFFICIELS

Exercice initial de quatre mois terminé le 31 décembre 2013

N° de série des reçus officiels (ventilés par livret) A	DE:	QUANTITÉ DE REÇUS					
		A	B	C	D	E	F
		Non utilisés et détenus en début de période (colonne F du rapport précédent)	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représentant officiel ou un donateur	Abîmés ou annulés (détail ci-dessous)	Perdus	Non utilisés et détenus à la fin de la période
576851	576860		10	7		1	2
576861	576870		10				10
576871	576880		10				10
576881	576890		10				10
576891	576900		10				10
576901	576910		10				10
576911	576920		10				10
576921	576930		10				10
576931	576940		10				10
576941	576950		10				10
TOTAL		0	100	7	0	1	92

Numéros de série des reçus abîmés ou annulés

N^{os} 576854